

14h30 *Quatrième table ronde*

« **Le cadre juridictionnel et financier** »

**Présidence de table** : Jacques MOREAU, Professeur émérite, Université Paris II Panthéon-Assas

« Quel droit pour quel juge? »

Julien MARTIN, Maître de conférences, Université Paris Descartes

« Quels impacts pour les finances des Collectivités actionnaires ? »

Sophie SAVALL, Directrice de Mission du Groupe FCL

Débat

15h45 *Conclusion*

Gilles J. GUGLIELMI, Professeur à l'Université Panthéon-Assas. Directeur du Master II Juriste Conseil des Collectivités Territoriales

### Comité scientifique:

Gilles J. Guglielmi, Professeur à l'Université Panthéon-Assas;

Julien Martin, Maître de conférences à l'Université Paris Descartes;

Catherine Prébissy-Schnall, Maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense;

Olivier Renaudie, Maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas.

Un projet collectif de l'association des étudiants du Master 2 Juriste- Conseil des Collectivités Territoriales.



Université Panthéon-Assas  
Paris II

MASTER 2

JURISTE-CONSEIL DES  
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

[www.masterterritorial.fr](http://www.masterterritorial.fr)

Avec le soutien du:



### COLLOQUE

« **La société publique locale,  
un nouvel outil de gestion  
des  
services publics locaux** »

Le jeudi 3 mars 2011, de 8h30 à 16h

Université Paris 2, Panthéon- Assas  
Salle des Conseils  
12 place du Panthéon  
75005 Paris

En partenariat avec:

REVUE DU  
DROIT  
PUBLIC

FÉDÉRATION DES  
epl  
Ile-de-France

## MATINEE

**8h15 Petit-déjeuner du Master**  
(Appartement décanal, Escalier K, 3<sup>e</sup> étage)

**8h30 Accueil des participants**

**Allocution de Louis VOGEL**, *Président de l'Université Panthéon-Assas*

**Allocution de Gilles J. GUGLIELMI**, *Professeur à l'Université Panthéon-Assas, Directeur du Master II Juriste Conseil des Collectivités Territoriales*

**Allocution de Théo KLARGAARD**, *Secrétaire général de l'association du Master II Juriste Conseil des Collectivités Territoriales*

**9h00 Introduction**

« L'évolution de la gestion des services publics locaux »

**Marie-Yvonne BENJAMIN**, *Avocate associée du Cabinet Genesis*

**9h30 Première table ronde**

« Les SPL en Europe »

**Présidence de table : Claudie BOITEAU**, *Professeur à l'Université Paris Dauphine*

« Les exigences communautaires en matière de mise en concurrence »

**Benoît DELAUNAY**, *Professeur à l'Université de Poitiers*

« Un outil répandu dans les pays de l'Union Européenne »

**Philippe COSSALTER**, *Professeur à l'Université de la Sarre, co-directeur du centre juridique franco-allemand*  
Débat

**10h15 Deuxième table ronde**

« La SPL, un nouvel outil de gestion privée »

**Présidence de table: Laurence LEMOUZY**, *Rédactrice en chef de la revue Pouvoirs Locaux, Directrice de la Chaire de la Gouvernance publique*

« Les limites des outils existants »

**Pierre VAN de VYVER**, *Délégué général, Institut de la Gestion Déléguée (IGD)*

« La SPL, une Société Anonyme »

**Paul LE CANNU**, *Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne, Codirecteur de Sorbonne-Affaires*

«Est-il possible de créer une SPL dans le cadre d'une coopération transfrontalière?»

**Jacqueline DOMENACH**, *Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense*

« Le point de vue du législateur »

**Daniel RAOUL**, *Sénateur du Maine-et-Loire*

Débat

**12h00 Déjeuner libre**

## APRES -MIDI

**13h15 Troisième table ronde**

«La gouvernance de la SPL»

**Présidence de table : Marie-José TULARD**, *Avocate à la Cour, Of Counsel, Cabinet Bruno Kern Avocats, Ancienne directrice du service des collectivités territoriales du Sénat (1999 à 2010)*

« Une maîtrise assurée par les collectivités territoriales: le point de vue du politique »

**Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT**, *Maire de Mennecy, Directeur général des services de la ville de Montereau*

« Une maîtrise assurée par les collectivités territoriales: le point de vue du dirigeant »

**Pierre LAGARRIGUE**, *Directeur général de la Société d'aménagement et d'équipement de la région parisienne (SAERP)*

« Les rapports entre actionnaires »

**Marie COURROUYAN**, *Responsable adjointe du département, veille et assistance juridique de la fédération des Entreprises Publiques Locales*